

13ème législature

Question N° : 37525	de M. Dumas William (Socialiste, radical, citoyen et divers gauche - Gard)	QE
Ministère interrogé :	Culture et communication	
Ministère attributaire :	Culture et communication	
	Question publiée au JO le : 16/12/2008 page : 10803	
Rubrique :	aménagement du territoire	
Tête d'analyse :	délocalisations	
Analyse :	INRAP. perspectives	
<u>Texte de la QUESTION :</u>	M. William Dumas attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les conséquences de la délocalisation du siège de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP). En effet, la délocalisation de l'INRAP, à Reims, en 2011, a été annoncée récemment. Cet établissement public, créé en 2002 à Paris, répond aux attentes des aménageurs et du public, comme à celles de la communauté scientifique. Les personnels redoutent une désorganisation provoquée par cette délocalisation, du fait qu'une grande majorité des 130 agents concernés ne peut envisager le déménagement de sa famille. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions sur le devenir de cet institut.	
<u>Texte de la REPONSE :</u>		